



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN**CONSEIL SYNDICAL****REUNION DU 24 JUILLET 2017****Date de la convocation : 18 juillet 2017**

L'An deux mille dix-sept et le vingt quatre du mois de juillet (24.07.2017) à 9 heures 30, le Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 18 juillet 2017, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 11

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), Mme TURELLA BAYOL Frédérique (Délégué titulaire), M. AUFRERE Bruno (délégué suppléant)

REPRESENTES : 4

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président) a donné procuration à Mme DEBIAIS (4^{ème} Vice-Présidente)
Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire) a donné procuration à Mme BOURDONCLE (Déléguée titulaire)
M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire) a donné procuration à M. DELBREIL (1^{er} Vice-Président)

EXCUSES : 3

M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire),
M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire)
M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président)

M. Bruno AUFRERE a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N°07/2017-06

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-5 et D. 1411-1 et suivants ;

Vu les statuts du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;

Vu la délibération du Conseil syndical n°04/2016-05 du 14 avril 2016 relative aux modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public;

En application de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil syndical de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants de l'assemblée délibérante participant à la Commission de délégation de service public.

Cette commission est composée de son Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et qu'en cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Par délibération en date du 14 avril 2016, le Conseil syndical a fixé les conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

La liste suivante a été présentée selon les modalités prévues cette dernière :

Monsieur Bernard GARGUY (titulaire)	Monsieur Thierry DELBREIL (suppléant)
Madame Francine DEBIAIS (titulaire)	Monsieur Claude JEAN-JEAN (suppléant)
Monsieur Claude VIGOUROUX (titulaire)	Madame Marie-Claude NEGRE (suppléante)
Monsieur Alexis CALAFAT (titulaire)	Madame Monique FERRERO (suppléante)
Monsieur Claude VERIL (titulaire)	Madame Catherine BOURDONCLE (suppléante)

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission de délégation de service public :

Noms et Prénoms des membres du Conseil syndical membres titulaires de la Commission de délégation de service public

Monsieur Bernard GARGUY
Madame Francine DEBIAIS
Monsieur Claude VIGOUROUX
Monsieur Alexis CALAFAT
Monsieur Claude VERIL

Noms et Prénoms des membres du Conseil syndical membres suppléants de la Commission de délégation de service public

Monsieur Thierry DELBREIL
Monsieur Claude JEAN-JEAN
Madame Marie-Claude NEGRE
Madame Monique FERRERO
Madame Catherine BOURDONCLE

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **31 JUIL. 2017**

Fait à Montauban, le **31 JUIL. 2017**

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

et de la publication le **31 JUIL. 2017**

